

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

ARFISS - IRTS POITOU-CHARENTES
Jacqueline LAURIN
05.17.84.38.18
caferuis@irts-pc.eu

Accès à la formation**Publics visés :**

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Concours
Épreuves orales

Niveau d'entrée requis :

Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST
(Niveau 5 européen)

Conditions d'accès :

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins l'une des conditions suivantes : 1^{er} Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au moins au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ; 2nd Justifier d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au moins au niveau 6 du cadre national des certifications professionnelles ; 3rd Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou d'un diplôme national ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles classé au niveau 5 du cadre national des certifications professionnelles ; 4th Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles classé au niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Les candidats cités aux 3rd et 4th doivent respectivement justifier d'une expérience professionnelle de deux ans et de quatre ans réalisée dans tout organisme public ou privé relevant du secteur de l'action sociale, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire. Les candidats titulaires d'un diplôme délivré à l'étranger fournissent une attestation portant sur le niveau du diplôme dans le pays où il a été délivré.

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

La formation vise l'obtention du Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale

Contenu et modalités d'organisation

La formation a lieu une semaine par mois pendant 2 ans (d'octobre N à septembre N+2). UF1 : Piloter l'activité d'une Unité d'Intervention Sociale UF2 : Manager et gérer les ressources humaines d'une Unité d'Intervention Sociale UF3 : Gérer les volets administratif, logistique et budgétaire d'une Unité d'Intervention Sociale UF4 : Contribuer au projet d'établissement ou de service

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Commentaires sur la parcours personnalisable La formation a lieu une semaine par mois pendant 2 ans (de octobre N à septembre N+2).

Validation(s) Visée(s)

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - Niveau 6 : Licence, licence professionnelle, BUT (Niveau 6 européen)

 Éligible au CPF

Et après ?**Suite de parcours**

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif

Dates de formation

Ville

Organisme de formation

Type d'entrée

CPF

Modalités

00327256

du 16/10/2023 au
30/09/2025

Poitiers (86)

**ARFISS - IRTS
POITOU-
CHARENTES**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00438062

du 14/10/2024 au
28/09/2026

Poitiers (86)

**ARFISS - IRTS
POITOU-
CHARENTES**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00579836

du 08/10/2025 au
24/09/2027

Poitiers (86)

**ARFISS - IRTS
POITOU-
CHARENTES**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC

00659457

du 14/10/2026 au
22/09/2028

Poitiers (86)

**ARFISS - IRTS
POITOU-
CHARENTES**

**MON
COMPTE
FORMATION**

FPC